



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU JURA

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NOZEROY

Nombre de conseillers

- En exercice : 08
- Présents : 08
- Votants : 08
- Absents : 00
- Exclus : 00

Date de convocation
29.10.2024**Date d'affichage**
12/11/2024**Objet**Réfection du chemin du
Moulin du Saut**Séance du 4 novembre 2024 à 20h00**

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Dominique CHAUVIN**

Étaient présents : Dominique CHAUVIN, François MIVELLE, Daniel JEANNAUX, Marine BINETRUY, Sylvie BOURGEOIS, Emilie COULON, Audrey MENIN, Georges BALANCHE.

Absent Excusé : /**Absent** : /**Secrétaire de séance** : Marine BINETRUY

Monsieur le Maire présente les devis sollicités auprès de 2 entreprises (SARL DOLE FRERES et DE GIORGI) pour les travaux de réfection du chemin du Moulin du Saut.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **DE VALIDER** le devis de l'entreprise SARL DOLE FRERES pour un montant de 6 492,50€HT soit 7 791.00€ TTC.
- **D'AUTORISER** M. le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.
- **DIT** que la présente délibération sera télétransmise à la Préfecture du Jura pour contrôle de légalité.
- **DIT** que la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site Internet de la collectivité.
- **DIT** que la présente délibération sera exécutoire à compter de sa télétransmission au représentant de l'État dans le Département et de sa publication sur le site Internet de la collectivité.
- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Besançon dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site Internet de la collectivité.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Fait à NOZEROY, le 4 novembre 2024

Le Maire
Dominique CHAUVIN



La Secrétaire de séance,
Marine BINETRUY